

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juillet																															
août																															
septembre																															
octobre																															
novembre																															
décembre																															

2018 Villarzel

JUILLET-DÉCEMBRE



TARIFS

Les sacs poubelles officiels AIR-PRO Glâne sont en vente à la laiterie de Villarzel, au P'tit Mag à Châtonnaye, à la Landi de Granges-Marnand, dans les commerces de Romont et des communes membres.

Prix du rouleau de 10 sacs :
 17 litres fr. 11.00
 35 litres fr. 20.00
 60 litres fr. 32.00

Prix du rouleau de 5 sacs : 110 litres fr. 24.00

La taxe au sac est destinée à financer l'élimination des ordures ménagères et des déchets non valorisables.

TAXE ANNUELLE

La taxe de base est fixée à fr. 60.- par personne majeure et par année. Elle finance la gestion des déchets, le stockage et le transport des déchets valorisables.

RAMASSAGE DE DECHETS TRIES A DOMICILE

L'entreprise OUST propose un service payant de ramassage de déchets triés à domicile.

Informations : www.oust.ch - info@oust.ch - 079 476 87 07

FRAUDE

Les personnes qui seront prises à déposer des sacs autres que les sacs officiels AIR-PRO Glâne ou à jeter des déchets sauvages seront sévèrement amendées et dénoncées à la Préfecture du district Broye-Vully.

Selon l'article 5 du Règlement d'exécution relatif à la gestion des déchets, la Municipalité est compétente pour statuer sur les amendes suite à une infraction au règlement sur les déchets. En particulier, les amendes pour les cas suivants sont appliquées :

- refus d'obtempérer aux directives du responsable de la déchetterie
- dépôt aux abords de la déchetterie

Le montant de l'amende peut aller de fr. 50.- à fr. 500.- selon les cas.

Infos générales



ORDURES MENAGERES : sacs poubelles

Les déchets ménagers sont récoltés dans des sacs poubelles officiels AIR-PRO Glâne, dans les containers situés au local de voirie de Sédeilles (route de Payerne) - au local de voirie de Villarzel (place du Saugy) - à Rossens (à la route de Romont).

DECHETS RECYCLABLES ET AUTRES

La déchetterie intercommunale est située au Chemin de la Chaussy (voir plan).

Heures d'ouverture :

Du 1er avril au 30 septembre :
 mercredi de 17h30 à 20h00
 samedi de 08h00 à 12h00
Du 1er octobre au 31 mars :
 mercredi de 15h00 à 16h30
 sa de 08h00 à 12h00*

La Commission de la déchetterie se réserve le droit de modifier les heures d'ouverture si nécessaire.

DECHETS ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants sont repris à la déchetterie aux conditions suivantes :

- les objets sont démontés et les matériaux triés (par exemple : les serrures et charnières sont démontées pour être jetées à la ferraille)
- ils sont démontés au domicile et non à la déchetterie (ce qui cause des embouteillages)
- les objets ne sont pas dissimulés dans des sacs ou des cartons
- les grandes quantités ne sont pas reprises

LANGES ET COUCHES

Pour les familles avec jeunes enfants, 30 sacs de 35 litres par année sont remis gratuitement jusqu'à la 4ème année.
 Pour les personnes en situation sociale particulière, la Municipalité décidera de cas en cas l'octroi de sacs. Contact et informations à l'administration communale.

Contact et infos

Administration communale
 Route de Romont 9
 1554 Sédeilles
 026/658.00.30
administration@villarzel.ch

Service technique

Pour les débrassés d'appartement veuillez vous adresser directement au responsable

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.

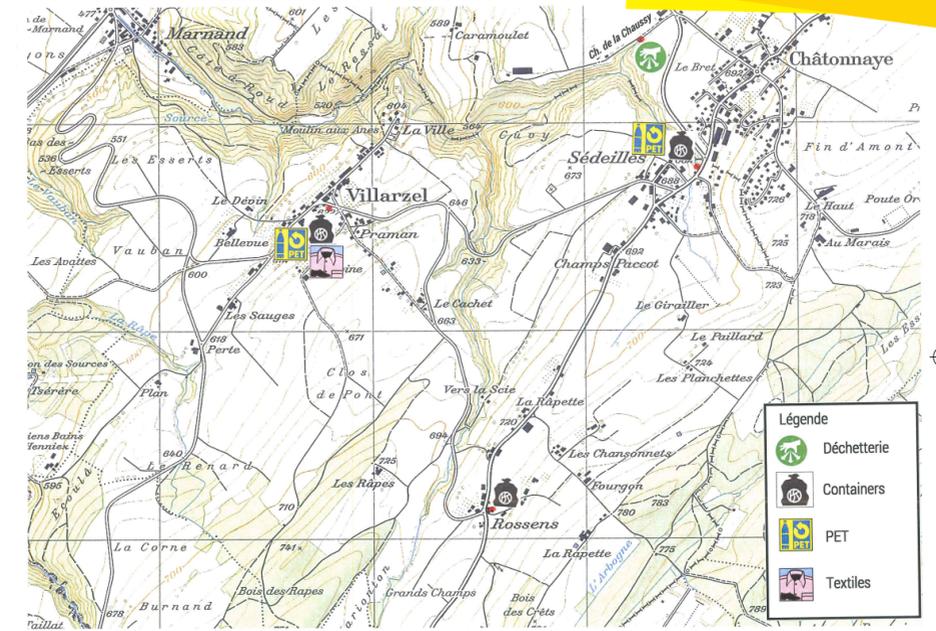
www.memodechets.ch



Avec l'app mobile MEMODéchets la gestion des déchets est encore plus simple!



Conservez-moi: je suis votre guide des déchets !



Le nouveau guide de la gestion de vos déchets



Comment gérer vos déchets ?



Aluminium et boîtes de conserve
A la déchetterie. Barquettes, canettes, boîtes de conserve, tous les emballages frappés du logo "alu". Les emballages d'aluminium mélangé avec du plastique ou du papier vont dans les sacs taxés.

Capsules Nespresso (aluminium)
A la déchetterie. Uniquement les capsules en aluminium.

Dépouilles d'animaux
A déposer au Centre de sous-produits animaux (déchets carnés) à Route de Grandcour à Payerne - tél. 026/660.36.12 (en cas d'extrême urgence tél. 079/241.41.07).

Huiles minérales et végétales
A la déchetterie. ATTENTION : les huiles minérales (moteur) et les huiles végétales (cuisine) ne doivent pas être mélangées.

Papier
A la déchetterie. ATTENTION : le papier cadeau, plastifié, les nappes, les mouchoirs et autres papiers spéciaux doivent être jetés dans les sacs-poubelle officiels AIR-PRO Glâne.

Déchets de jardin
Compost privé

Peintures
A rapporter, en priorité dans les points de vente. Sinon, à la déchetterie en petite quantité.

Tubes lumineux (néon) / LED
A rapporter, en priorité, dans les points de vente. Sinon, à la déchetterie en petite quantité.

Déchets compostables ménagers
Compost privé.

Appareils électriques et électroniques
A rapporter en priorité dans les points de vente. Sinon, à la déchetterie.

Carton propre
A la déchetterie. Les cartons doivent être vides et propres. Le carton ne doit contenir aucune autre matière telle que plastique, sagex, alu.

Ferraille (objets métalliques)
A la déchetterie. La ferraille doit être séparée de tout support en bois, plastique ou autre matériau.

Litière de chat
Mettre dans les sacs-poubelle officiels AIR-PRO Glâne. **Interdit de jeter dans les toilettes.**

PET
A la déchetterie et dans les locaux de voirie de Sédeilles et Villarzel. Ne sont admis que les emballages de boissons portant le sigle "Pet recycling".

Flacons en plastique avec bouchon
A la déchetterie. Seuls les gros plastiques durs sont repris. Les films ou barquettes alimentaires, les feuilles et les sachets vont dans les sacs-poubelle officiels AIR-PRO Glâne.

Piles et accumulateurs
A rapporter, en priorité, dans les points de vente. Sinon, à la déchetterie.

Verre
A la déchetterie. Le verre est trié par couleurs : blanc, vert et brun. Les autres couleurs, ou en cas de doute sur la couleur, jeter dans le verre **vert**. Enlever les fermetures.

Déchets spéciaux des ménages
Tous produits toxiques : peintures, solvants, insecticides doivent être rapportés dans les points de vente.

Bois
A la déchetterie. Séparer le bois traité du bois non traité.

Déchets inertes (petites quantités)
A la déchetterie. Les matériaux tels que vaisselles, carrelages, verres contenant du plomb, miroirs, briques, etc... sont acceptés en petite quantité.

Gazon
Tonte "mulching", compost ou chez un agriculteur désigné par la commune. Demander l'adresse au bureau communal.

Médicaments
A rapporter à la pharmacie.

Plastiques agricoles
A la déchetterie. Dans des big-bags munis d'un clip vendu au bureau communal. Ou amener dans une entreprise agréée.

Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale
Sacs AIR-PRO Glâne uniquement, dans les containers de Rossens (route de Romont) - Sédeilles (local de voirie route de Payerne) et Villarzel (local voirie Place du Saugy).

Textiles et chaussures
A la déchetterie ou dans les containers prévus à cet effet à Villarzel (local de voirie, place du Saugy). Les textiles hors d'usage sont séparés des vêtements récupérables. Les chaussures doivent être propres et séparées des textiles.

Tournée spéciale branches
A la déchetterie. Diamètre maximum 10 cm. Les grandes quantités seront acheminées dans un centre de collecte ou compostière.

Déchets encombrants combustibles
A la déchetterie, les objets encombrants sont repris en quantité raisonnable et démontés selon les instructions à la page **Infos générales**. Dimensions maximum : 2 m. de long, 60x60cm et 25 cm de diamètre. Les ballots sont refusés.

TRI A LA SOURCE : ayez le bon réflexe

Lorsque vous faites vos achats...

- profitez de ramener tous les déchets qui sont repris aux points de vente : bouteilles en verre, piles, appareils électriques ou électroniques, produits toxiques, peintures, plastiques, sagex, pneus, batteries, médicaments, etc...
- choisissez les objets et denrées en fonction de leur bilan écologique, soit économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc...
- si possible, prenez des sacs et contenants qui remplaceront les emballages et sacs en plastiques.

CONTRIBUTION FINANCIERE

A l'achat de certains objets, vous payez une taxe anticipée de recyclage (TAR) comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (réfrigérateur, appareils électriques ou électroniques, etc...). Ainsi, aucune autre taxe ne peut être prélevée lors du dépôt à la déchetterie.

CONSEIL AUPRES DU PERSONNEL

En cas de doute sur la destination de vos déchets, le personnel de la déchetterie se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Si des déchets sont jetés dans la mauvaise benne, celle-ci sera dévalorisée par l'entreprise de recyclage et, à la place du versement de la ristourne pour la matière valorisable, la commune devra payer l'élimination du contenu, ce qui représente de grosses pertes financières.

Merci de prendre en compte les remarques et conseils du personnel de la déchetterie.

2018 Villarzel

JANVIER-JUIN

